



GRAND PRIX DE BORDEAUX « 36^{ème} édition »
Du vendredi 20 mars au dimanche 22 mars 2026
Parcours de la Jalle
Catégorie 5 (Messieurs) et 8 (Dames) réf. 2025

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ff golf.

La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS. Les joueurs non licenciés en France attestent avoir répondu négativement au questionnaire de santé disponible sur le site de la FF Golf.

FORME DE JEU

Epreuve fédérale comptant pour le Mérite National et le mérite mondial (WAGR et WWAGR).

*Simple stroke-Play /54 trous /18 trous par jour /Cut **après 36 trous /classement sur l'addition des 3 tours.
**Dans chaque série, la moitié du champ plus les ex-aequo seront qualifiés pour le dernier tour. Au cas où des joueurs professionnels joueraient le Grand Prix, ils ne seront pas pris en compte dans le calcul du cut.*

La journée d'entraînement est prévue le 19 mars sur réservation auprès du golf (05.56.50.92.72).

Les départs se feront en 2 vagues du 1 et du 10 par série, intégrant la notion des 4 blocs décrits au Vademecum.

- 1^{er} tour : au départ du 1 : blocs 3 et 4 -- au départ du 10 : blocs 2 et 1
- 2^{ème} tour : au départ du 1 : blocs 1 et 2 -- au départ du 10 : blocs 4 et 3
- 3^{ème} tour : dans l'ordre inverse des résultats.

La publication des horaires de départs intervient au plus tôt 48h et au plus tard à midi la veille du 1er tour sur le site internet de l'association sportive, de la FF Golf et auprès du golf (tél 05.56.50.92.72).

Epreuve non-fumeur : voir Vademecum 2026 § 1.2.5. Conformément au décret 2025.582 le code de la santé prévoit une interdiction de fumer dans tous les équipements sportifs et leurs abords publics pendant les heures d'ouverture.

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la FF Golf.

Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.

SERIES & CHAMP DES JOUEURS

Les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent, ceci à la date de clôture des inscriptions La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs/joueuses classés dans le Mérite National Amateur.

Licences Or U16 : 10% du champ est réservé à ces joueurs qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National Amateur ou par leur index soit 9 messieurs et 3 dames. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

L'ordre du mérite et l'index pris en compte seront ceux à la date de clôture des inscriptions, soit le 5 mars.

1 Série Messieurs (index ≤ 4,4) : départs marques blanches (repère 2)

1 Série Dames (index ≤ 11,4) : départs marques bleues (repère 4)

*Le champ total maximum est de 120 joueurs dont à minima 33 dames (***) . Sont inclus dans ces 120 places, les 12 wildcards dont dispose la ligue de Nouvelle Aquitaine qui pourra en céder tout ou partie au club organisateur.*

*(***) Si à la clôture des inscriptions, le quota dames n'est pas utilisé, les places libres peuvent être reversées dans le champ Messieurs et inversement.*

ENGAGEMENTS

Inscriptions jusqu'au jeudi 5 mars 2026 à minuit EXCLUSIVEMENT EN LIGNE sur le site : HELLO ASSO « Grand Prix de Bordeaux ». Les listes d'inscrits et d'attente seront consultables sur le site de l'association sportive au plus tard le mardi 10 mars.

Si le champ des joueurs est incomplet à la clôture officielle, il est possible d'ajouter des joueurs qui s'inscriront après cette date, sans se préoccuper de la répartition prévue par série. Néanmoins ces joueurs doivent répondre aux critères établis dans le règlement car il ne s'agit pas de wild cards. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

En cas de scratchs après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Si une série ne possède aucune liste d'attente, il sera possible de remplacer ce forfait par le 1^{er} joueur de la liste d'attente de l'autre série. En cas de scratchs le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente doit être respecté parmi les joueurs présents sur le site.

Droit d'engagement (comprenant la journée d'entraînement) :	Joueurs extérieurs	Licenciés et membres A.S. Bordeaux Lac
• Adultes	110 €	55 €
• Jeunes de 19 à 24 ans (nés entre 2002 et 2007)	65 €	30 €
• Jeunes de 18 ans et moins (nés en 2008 ou après)	50 €	25 €

Tout forfait devra être notifié par mail (asbordeauxlac@gmail.com) au plus tard le 5 mars. Tout joueur déclarant forfait après cette date, reste redevable du droit d'engagement, sauf cas de force majeure.

Un joueur en liste d'attente qui ne serait pas appelé en cas de forfait dans la liste officielle des participants, sera remboursé du droit d'engagement payé en ligne, à partir du 20 mars.

CLASSEMENT et REMISE DES PRIX

Classement brut exclusivement par série :

En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, les joueurs doivent partir en play-off trou par trou. En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

La remise des prix se fera dès l'arrivée de la dernière partie (ou en cas de play-off après celui-ci). En cas d'absence injustifiée lors de la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

Une dotation financière globale de 1800€ est prévue pour les 5 premiers chez les messieurs (400+250+150+100+100) et les 3 premières chez les dames (400+250+150).

Dans le cas où le déroulement de l'épreuve serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, un tour commencé ne devrait pas être annulé mais repris ou continué lorsque les conditions le permettent, quitte à le repousser au jour suivant. Dans le cas où il serait impossible de terminer le dernier tour, le classement définitif sera établi en ne prenant en compte que le ou les tours joués dans leur intégralité.

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.



Permanence téléphonique au 06.95.33.19.19

A partir du 9 février (17h30-19h30) du lundi au vendredi

Email : asbordeauxlac@gmail.com

Retrouvez les offres de nos partenaires hébergeurs à proximité du golf sur notre site internet : <https://www.asgolfbordeauxlac.fr>